

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 12 janvier 2015

GEC (2015) 1 FR

**COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES
(GEC)**

**Conférence sur
« Lutter contre les stéréotypes de genre dans et par l'éducation »**

Helsinki, 9-10 octobre 2014

RAPPORT

TABLE DES MATIERES

Introduction par Sergiy Kyslytsya, Président de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes	4
---	---

PARTIE I – Présentations* (Voir document GEC(2015)1EN pour les interventions dans les langues de présentation.

Séance d'ouverture

Snežana Samardžić-Marković, Directrice générale de la démocratie, Conseil de l'Europe
Krista Kiuru, Ministre de l'Education, de la Science et de la Communication, République de Finlande
Invitée d'honneur : Tarja Halonen, ancienne Présidente de la République de Finlande
Présentation du contexte : Armelle Loghmanian (France)

Séance n° 1 – Le rôle du système éducatif dans les inégalités fondées sur le genre

Oratrice principale : Pauline Moreau (Irlande)

Cocky Booij (Pays-Bas)

Ilse Bartosch (Autriche)

Séance n° 2 – Lutter contre les stéréotypes de genre dans le système éducatif : de belles réussites

Oratrice principale : Maria Teresa Alvarez Nunes (Portugal) **

Steven De Baerdemaeker (Belgique)

Ineta Upeniece (Lettonie) **

Hanna Björg Vilhjálmsdóttir (Islande)

Séance n° 3 – Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le système éducatif

Oratrice principale : Elisabeth Lønnå (Norvège)

Bernard Wicht (Suisse)

John Hamer (Royaume-Uni)

Séance n° 4 – L'égalité des genres en dehors de la salle de classe

Oratrice principale : Maya Chivi (Liban/Canada)

Jens Krabel (Allemagne) **

Kira Appel (Danemark)

Carolina Suárez (Espagne)

Séance de clôture

Marja Ruotanen, Directrice de la dignité humaine et de l'égalité, Conseil de l'Europe

Rapporteuse générale : Maureen Bohan (Irlande)

PARTIE II – Conclusions et recommandations

Maureen Bohan , rapporteure générale	8
---	---

ANNEXES

I Programme final	22
II Liste des participants	24
III Biographies des orateurs ***	
IV Documents de référence	31

* Veuillez noter que les vues exprimées dans ce rapport sont de la responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

** Veuillez consulter le [site web du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#) pour ces présentations Prezi.

*** Voir GEC(2015)1 – version anglaise - pour les biographies des orateurs (anglais seulement).

Introduction par Sergiy Kyslytsya, Président de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes

En tant qu'Organisation créée pour protéger et promouvoir la démocratie et les droits de l'homme, le Conseil de l'Europe encourage et prône l'égalité entre les sexes et un enseignement non stéréotypé à tous les niveaux du système scolaire, notamment grâce à l'élaboration et à l'adoption de normes telles que la recommandation du Comité des Ministres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes ou le développement et la promotion du recours à des matériels pédagogiques qui favorisent l'égalité entre les sexes et les rôles non stéréotypés des femmes et des hommes.

Dans le cadre de son engagement de longue date en faveur de la lutte contre les stéréotypes de genre dans et par l'éducation, le Conseil de l'Europe a, en coopération avec le ministère finlandais de l'Éducation, de la Science et de la Communication, organisé la Conférence intitulée « Lutter contre les stéréotypes de genre dans et par l'éducation » (Helsinki, 9-10 octobre 2014). La conférence a été, pour plusieurs raisons, un événement clé, unique en son genre et opportun qui a attiré l'attention d'un auditoire concerné et critique sur l'importance capitale de cette question. Pour la première fois, un large éventail d'experts issus à la fois des États membres et non membres du Conseil de l'Europe tels que des représentants gouvernementaux, des enseignants, des formateurs, des chefs de projet et des chercheurs qui s'emploient à éradiquer les stéréotypes de genre dans et par le système éducatif se sont rassemblés pour présenter et mettre en commun leurs expériences nationales ainsi que les problèmes rencontrés. La conférence leur a donné l'occasion d'engager des débats fructueux sur la façon de traiter au mieux les différentes questions liées aux stéréotypes de genre dans le système scolaire et de contribuer à l'élaboration des recommandations de la conférence. L'événement s'est révélé réellement enrichissant au plan de l'expertise et de la diversité des participants, de l'échange de connaissances et de bonnes pratiques et de la formulation de précieuses suggestions pour mener de futures activités.

Les pages ci-après offrent un ensemble de réflexions, de stratégies, de pratiques et de mesures mises en œuvre dans les États membres du Conseil de l'Europe et dans d'autres États pour lutter contre les stéréotypes de genre dans et par le système éducatif. En même temps, elles font le bilan des échanges productifs entre les participants à la conférence et mettent en lumière des conclusions et recommandations clés pour l'avenir.

La conférence a conclu que les stéréotypes de genre et le sexisme demeurent un puissant moteur du fonctionnement des sociétés modernes et existent dans toutes leurs structures, y compris leurs systèmes d'enseignement. En même temps, elle a reconnu que le système éducatif avait un rôle essentiel à jouer s'agissant de faire évoluer les mentalités et de remettre en question les traditions concernant les stéréotypes de genre. À mesure que les économies croissent, les pays doivent pouvoir tirer parti des talents de l'ensemble des citoyens et non pas simplement de la moitié d'entre eux.

Le Conseil de l'Europe analysera avec soin les conclusions et veillera à ce que des suites soient données aux recommandations de la conférence, grâce notamment à l'élaboration d'instruments concrets pour soutenir les États membres dans leurs efforts pour éradiquer les stéréotypes de genre dans l'éducation. En outre, sur la base des discussions et débats fructueux, des réactions de l'auditoire et des participants, nous sommes convaincus que les bonnes pratiques prometteuses qui ont été présentées ainsi que les recommandations de la conférence seront prises en compte au niveau national. Grâce à ce rapport et à d'autres études et documents pertinents développés dans le cadre de la conférence, nous espérons également contribuer à faire progresser l'état des connaissances ainsi qu'à alimenter et inspirer de futures études dans le domaine de la lutte contre les stéréotypes de genre dans et par l'éducation.

Sergiy Kyslytsya
Président de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes

PARTIE I – Présentations

Séance n° 3 – Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le système éducatif

Bernard Wicht, Rapporteur sur l'égalité du Comité Directeur des Politiques et Pratiques Educatives du Conseil de l'Europe (Suisse)

Lutter contre les stéréotypes de genre dans et par l'éducation – les défis de mise en œuvre de la Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation

Le principal enjeu pour lutter de manière efficace contre les stéréotypes de genre dans les systèmes éducatifs est de rechercher les synergies possibles entre les politiques de l'égalité femmes-hommes et les défis auxquels sont confrontés les systèmes éducatifs nationaux.

Les systèmes éducatifs nationaux doivent en premier lieu garantir l'égalité des chances et un enseignement de qualité pour tous les élèves quelle que soit leur origine. En ce sens, l'égalité n'est pas seulement celle de genre mais aussi celle fondée sur l'origine socio-économique des élèves. De là, il importe de bien mettre en lumière les domaines où il y a synergies entre les systèmes éducatifs et les politiques d'égalité basée sur le genre.

A titre d'exemple, voici les principaux défis rencontrés ces dernières années par la plupart des systèmes éducatifs nationaux :

- à l'école obligatoire, les garçons présentent presque systématiquement de plus mauvais résultats scolaires que les filles ; ils ont également tendance à être plus souvent victime de décrochages scolaires¹
- la « nouvelle » catégorie des jeunes diplômés sans emploi (femmes et hommes sans distinction spécifique), le taux de chômage des jeunes en Europe s'élève à près de 25% et connaît dans certaines régions des pics à 40% : ici l'accès à l'emploi et le décloisonnement des professions peuvent apporter des réponses à un tel état de fait, en particulier les politiques visant à promouvoir l'accès des filles aux filières scientifiques (mathématiques, technologies, sciences naturelles, informatique)
- avec la déstabilisation des Etats de la façade sud de la Méditerranée, on assiste dans certains pays d'Europe à l'arrivée d'une nouvelle catégorie de migrants ; ce sont de jeunes adultes (filles et garçons) sans aucune formation scolaire et qui en raison de leur âge se trouve en dehors des systèmes éducatifs ; à l'heure actuelle il est encore difficile de mesurer l'ampleur du problème, certains Etats étant plus touchés que d'autres.

A ces défis s'ajoutent ceux identifiés par le premier rapport de suivi que le Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives a soumis au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en relation avec la mise en œuvre de la Recommandation CM (2007) 13 sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation

¹ Signalons que d'un point de vue plus général, le décrochage scolaire est un défi majeur pour les systèmes éducatifs en Europe. Il touche environ 20% des élèves, filles/garçons confondus. Avec la crise économique et financière qui frappe l'Europe depuis 2008, cette situation est devenue particulièrement préoccupante.

Sur la base des cinq principales recommandations adressées aux gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe par le biais de la Recommandation, les autorités compétentes ont été invitées à fournir des informations sur les progrès faits dans leurs Etats respectifs sur la mise en œuvre des actions contenues dans la recommandation et ces informations ont fait l'objet d'un rapport dont les résultats ont été soumis au Comité directeur de l'éducation et au Comité directeur pour l'égalité entre les femmes pour débat et suivi.

Les conclusions principales suivantes et leurs implications pour action ont été mises en avant par les deux comités et pourraient servir de base aux futurs travaux du Conseil de l'Europe et à ceux des Etats membres dans ce domaine.

1. La grande majorité des pays membres du Conseil de l'Europe a révisé - ou entend le faire - les lois relatives à l'éducation du point de vue de l'égalité entre les sexes. Il semblerait pourtant que ces plans ne concernent pas l'ensemble des acteurs du système éducatif.
2. Le concept de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas compris de toutes les parties prenantes au système éducatif. Son application concrète peut notamment provoquer une certaine confusion et, dans certains cas, une réaction de résistance ; en effet, les autorités scolaires et des enseignants défendent les structures et pratiques traditionnelles.
3. Les écoles ont besoin d'aide en entreprenant les actions requises pour revoir et adapter les structures, et l'organisation et les pratiques actuelles du point de vue de l'égalité entre les sexes. Moins de la moitié des pays ont conçu des mesures spécifiquement destinées à mettre en œuvre l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à tous les niveaux du système éducatif, comme cela a été recommandé aux gouvernements.
4. Qu'il s'agisse de la prise de conscience des problèmes de l'égalité entre les sexes, de la recherche sur des aspects de l'égalité entre les sexes ayant une incidence sur l'enseignement et l'apprentissage, ou d'une réflexion sur les propres convictions et comportements des enseignants, tous ces points doivent figurer dans la formation initiale, ainsi que dans les programmes de formation continue des enseignants. Un peu plus de la moitié des pays s'est attelée à la question de l'égalité entre les sexes et de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les programmes de formation des maîtres.
5. Il y a une absence de cohérence dans l'approche de l'évaluation et à un manque de moyens pour mesurer les résultats et les progrès dans les pays restants. Les pays disposent presque tous de mécanismes pour contrôler et évaluer la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les écoles. Cependant, seul un tiers d'entre eux ont mis au point des méthodes officielles de mesure des progrès accomplis. Sans une méthode systématique de contrôle et de mesure des progrès, il se pourrait que les résultats ne soient pas précis ou comparables.
6. Seuls 17 pays ont répondu avoir diffusé la recommandation ou l'avoir mise en ligne pour qu'elle soit portée à l'attention des organismes ou autorités concernés

Le Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives a commencé à intégrer certaines de ces recommandations dans son travail intergouvernemental et se focalisera dans les années à venir sur la mise en œuvre d'un partenariat soutenu et la recherche de synergies avec la Commission pour l'Égalité du Conseil de l'Europe et réaliser certains projets communs en vue d'assister les Etats membres à donner des réponses adéquates aux défis susmentionnés.

Avant de conclure je souhaite souligner qu'en période de crise économique et financière, les systèmes éducatifs se trouvent généralement sous une double pression : d'une part, ils subissent le reproche de n'avoir pas formé correctement les jeunes générations, de ne pas avoir anticipé les bouleversements socio-économiques (!) et, d'autre part, ils voient leur budget diminué alors que les défis ont tendance à augmenter.

Ce contexte précis explique pourquoi aujourd'hui la recherche de synergies, en particulier dans le domaine de l'égalité, n'est plus seulement souhaitable... elle est nécessaire !

Merci de votre attention

PARTIE II – Conclusions et recommandations

Résumé

La Stratégie 2014-2017 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes fixe cinq objectifs stratégiques dont l'un est de lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme. La Stratégie définit les stéréotypes de genre comme des *idées préconçues qui assignent arbitrairement aux femmes et aux hommes des rôles déterminés et bornés par leur sexe*.

L'histoire des stéréotypes de genre qui ont conduit aux inégalités entre les hommes et les femmes est longue et complexe ; il est reconnu que la législation, bien qu'essentielle, et les actions positives ne permettent pas nécessairement, à elles seules, de réaliser l'égalité de fait entre les sexes. L'instauration d'une société inclusive passe par un effort conscient de la part de la société pour changer les attitudes et accepter les différences. L'éducation joue un rôle central dans ce processus. L'école occupe une place privilégiée dans la société et son rôle est fondamental pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. On peut considérer qu'en sensibilisant l'opinion, en élargissant les horizons, en luttant contre la désinformation, en intégrant dans le corpus des connaissances le savoir des femmes comme celui des hommes et en proposant de nouveaux modèles de comportement, l'école est un instrument de changement positif.

La Conférence du Conseil de l'Europe sur le thème *Lutter contre les stéréotypes de genre dans et par l'éducation* a couvert un large éventail de questions portant sur les difficultés liées à la réalisation d'une égalité de fait entre les sexes dans la société et le rôle de l'éducation en la matière.

La Conférence a rassemblé des décideurs, des universitaires, des gestionnaires, des formateurs d'enseignants, des éducateurs, des représentants de syndicats/associations de parents et d'élèves/étudiants et d'autres parties prenantes des Etats membres du Conseil de l'Europe pour :

- sensibiliser l'opinion à la persistance des stéréotypes de genre dans les systèmes scolaires et à leurs conséquences sur la vie des filles et des garçons et sur leurs perspectives d'avenir ;
- analyser les facteurs qui contribuent à leur persistance ;
- étudier les rapports entre l'école et la société dans son ensemble ;
- présenter et échanger des exemples de bonnes pratiques ;
- faciliter l'établissement de partenariats et de réseaux entre les parties prenantes ;
- soutenir les Etats membres dans la mise en œuvre des normes existantes, dont la Recommandation du Comité des Ministres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation (*Recommandation CM/Rec(2007)13*) ; et
- formuler des recommandations et proposer au Conseil de l'Europe des activités de suivi en vue de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation.

La Conférence a conclu que les sociétés restent fortement marquées par les stéréotypes de genre et que le système éducatif, en tant qu'il est subordonné à la société qu'il sert, en reproduit les valeurs et la culture sans remettre en question les limitations éventuellement imposées aux perspectives de vie et aux expériences des élèves.

Les participants se sont interrogés sur le but de l'éducation : pourquoi instruisons-nous ? Qui instruisons-nous ? Que devons-nous enseigner et comment ? Le but de l'éducation varie en fonction de la perspective adoptée et de l'accent mis par les responsables, conseillers et concepteurs, des politiques éducatives. Toutefois, il est apparu clairement aux participants que nombre de ces responsables ne s'intéressent pas au genre en tant que question à inclure dans les politiques éducatives nationales.

Les participants ont également conclu que les connaissances, qui figurent dans les programmes scolaires et sont transmises aux élèves à titre de savoir universel, représentent, pour la plupart, le savoir et l'expérience des hommes. Les questions masculines sont toujours présentes dans les programmes scolaires alors que les questions féminines restent marginales. Les expériences et contributions des femmes aux événements historiques, par exemple, sont largement absentes des programmes d'enseignement de l'histoire. Dans de nombreux systèmes éducatifs, les garçons continuent de recevoir un enseignement principalement axé sur la vie publique et économique tandis que les filles sont formées dans l'optique de s'occuper des autres. En témoignent les filières choisies par les garçons et les filles dans l'enseignement supérieur. Les statistiques présentées à la Conférence ont confirmé cette ségrégation.

Les participants ont soulevé la question de l'influence de la technologie dans le cadre d'apprentissage et notamment de l'influence croissante des médias sociaux sur les jeunes. Le recours aux techniques de l'information à l'école peut, certes, donner aux élèves des occasions de développer leurs expériences d'apprentissage et d'établir des réseaux avec leurs pairs aux niveaux national et international mais les effets négatifs possibles des médias sociaux ont néanmoins été soulignés ; il s'agit notamment de la perpétuation des stéréotypes de genre et du cyber-harcèlement. La Conférence a conclu que le recours toujours croissant des enfants aux médias sociaux amoindrait l'influence que leurs parents et l'école avaient sur leur développement personnel et social. Toutefois, les participants ont fait observer que les parents et l'école avaient un rôle important à jouer en matière de sensibilisation et d'opposition aux stéréotypes de genre et qu'il convenait de prendre des initiatives pour les aider à assumer cette tâche. Des exemples d'initiatives de ce type ont été présentés.

La Conférence est parvenue à la conclusion que la notion d'approche intégrée de l'égalité n'était pas pleinement comprise par tous les acteurs des processus éducatifs dans l'ensemble des pays européens. Les politiques n'ont pas infusé dans les structures et pratiques des établissements scolaires. Il y a, en outre, une disparité entre les besoins économiques et sociaux nationaux et la formation dispensée aux jeunes pour répondre à ces besoins. Il n'existe aucun moyen systématique d'évaluer comment l'école fait face aux besoins changeants de la société dans une perspective de genre.

Les participants sont convenus de la nécessité d'établir des réseaux et de mettre en commun les bonnes pratiques et ont recommandé au Conseil de l'Europe de favoriser ce processus. Le programme Pestalozzi peut être développé pour créer des réseaux aux fins de partage des informations et expériences. Le Conseil de l'Europe devrait établir une base de données regroupant des exemples de bonnes pratiques que les pays pourraient appliquer telles quelles ou en les adaptant à leurs situations respectives. D'autres organisations internationales doivent aussi inclure une perspective de genre dans leurs politiques éducatives. Il faut s'attaquer, aux niveaux national et international, aux conséquences négatives de la perpétuation des stéréotypes de genre sur la vie des individus et leurs perspectives d'avenir.

Principaux résultats

Les stéréotypes de genre continuent d'être un obstacle à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Outre leurs conséquences personnelles et sociales, tant pour les femmes que pour les hommes, ils ont aussi des répercussions négatives sur le développement économique et la compétitivité des pays. Ils imposent aux deux sexes des contraintes néfastes qui empêchent leurs talents et curiosité naturels de se développer et, par conséquent, limitent les progrès économiques et entravent la cohésion sociale.

Les stéréotypes de genre sont transmis aux enfants dès le plus jeune âge : par les parents, les réseaux sociaux, les expériences d'apprentissage précoce et les médias. Ils sont véhiculés par les interactions, les attentes, le code vestimentaire, les jouets, les histoires, les livres, la télévision. Dès la toute petite enfance, les garçons et les filles sont placés dans la « boîte » bleue ou rose assortie des attentes et des comportements y afférents. Les enfants eux-mêmes adoptent des attitudes et des comportements stéréotypés dès la maternelle. Les parents encouragent les activités censées correspondre au sexe de l'enfant et découragent les activités transgenres. Même lorsque les parents franchissent la ligne de démarcation entre les genres dans leur comportement et leurs attentes pour leur fils ou leur fille, les autres influences dans la vie de l'enfant entrent fortement en jeu pour contrecarrer cette tendance.

Les stéréotypes de genre non seulement nous amènent à éviter, à restreindre ou à rendre difficile le développement de certaines potentialités mais nous conduisent aussi à favoriser, voire à imposer, le développement de potentialités que nous estimons faire partie de la personne concernée

Teresa Alvarez, Portugal

La culture moderne, dont les médias sociaux, influe considérablement sur le développement des enfants et des adolescents et transmet des messages qui renforcent, au lieu de contrer, les stéréotypes de genre. Ce renforcement très visible des stéréotypes de genre, qui définissent les caractéristiques humaines comme étant soit féminines, soit masculines, des valeurs sociales plus positives étant assignées aux traits considérés comme masculins, est en contradiction avec le vécu actuel des individus. Un tel phénomène conduit à la perpétuation de la discrimination à l'égard des femmes car une valeur sociale moindre est attachée aux caractéristiques humaines considérées comme féminines.

Nous devons modifier la perception que les filles et les garçons ont de ces attentes et stéréotypes de genre. Nous devons axer aussi notre action sur les enseignants et les pédagogues qui ne sont pas conscients des comportements sexistes qu'ils engendrent. Ce que nous voulons faire, c'est donner aux filles et aux garçons un libre choix.

Kira Appel, Danemark

Les statistiques soulignent que la persistance des stéréotypes de genre continue d'avoir des conséquences plus négatives pour les femmes tout en signalant ses effets négatifs sur les hommes.

Quelle est la part de responsabilité du système éducatif dans les inégalités fondées sur le sexe ? Dans un monde en mutation rapide, qu'enseigne l'école ? Comment prépare-t-elle les enfants et les jeunes à participer à la société ? De qui transmet-elle le savoir ? Qui y est associé ? Quelles compétences l'école transmet-elle ? Qu'attend-elle des élèves ? Ces attentes sont-elles différentes selon qu'il s'agit de garçons ou de filles ?

Telles sont certaines des questions qui ont été soulevées et examinées lors de la Conférence. En fonction de la perspective adoptée par les organisations qui définissent le but de l'éducation, différents objectifs sont énumérés. L'OCDE met l'accent sur la nécessité pour les Etats d'investir dans l'éducation pour favoriser la croissance économique. Le Conseil de l'Europe assigne à l'éducation quatre grands objectifs, à savoir la formation à l'emploi, la préparation à une vie de citoyen actif dans des sociétés démocratiques, le développement personnel et l'acquisition d'une base de connaissances approfondies et diversifiées. L'Unesco renchérit en soulignant que le niveau de connaissances et de compétences que chaque individu doit acquérir pour devenir un travailleur, un citoyen et une personne épanouie dans la société mondialisée ne cesse de s'accroître. Les

participants à la Conférence se sont demandé si les politiques éducatives nationales intégraient ces objectifs et si les programmes scolaires en étaient la traduction à travers les matières enseignées, la catégorie d'élèves ayant accès à ces matières, le type de connaissances dispensé dans le cadre des programmes par matière et les conseils donnés aux jeunes pour faire un choix entre les matières, les études supérieures et les carrières possibles. Pour les filles et les garçons qui fréquentent le même établissement scolaire, les expériences et les résultats sont-ils similaires ?

L'objectif majeur est d'intégrer, grâce à ... des instruments concrets, la sensibilisation à l'égalité entre les sexes et la promotion de ce principe dans l'enseignement et le programme d'études commun au niveau national. L'objectif général est d'évoluer vers une éducation soucieuse de parité entre les sexes.

***Krista Kiuru, Ministre de l'Éducation, de la Science et de la Communication,
République de Finlande***

Le système éducatif est un microcosme de la société et reflète, par conséquent, la culture et les valeurs de la société en question. Dans de nombreux pays, la différenciation entre les sexes continue d'être un principe clé régissant les pratiques et les programmes scolaires. Les garçons sont formés à la vie publique tandis que les filles reçoivent un enseignement qui les prédispose à devenir des travailleuses sociales. Cette différenciation transparaît dans le choix des filières que font les filles et les garçons dans l'enseignement supérieur. Les filles sont majoritaires dans les programmes d'études portant sur les sciences de l'éducation, la santé et les sciences sociales tandis que les garçons sont les plus nombreux dans les cursus consacrés à la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM).

L'idée que l'on peut classer les disciplines en deux catégories, à savoir celles pour les garçons et celles pour les filles continue de prévaloir. C'est particulièrement vrai concernant les STIM. Ces matières et les professions qui en découlent sont très souvent associées aux hommes et véhiculent leurs propres stéréotypes, étant perçues comme difficiles, sales ou détachées des préoccupations sociales. Dans les établissements scolaires, de nombreux enseignants et personnels d'orientation perpétuent de manière consciente ou inconsciente ces stéréotypes lorsqu'ils conseillent leurs élèves et interagissent avec eux ainsi que par l'intermédiaire des programmes d'études et du matériel pédagogique. Il y a souvent une disparité entre l'enseignement dispensé à l'école et les possibilités de carrière dans les différents pays.

Il est donc extrêmement important de changer l'idée que les filles et les garçons ont des STIM. Notre projet « Talent Viewer » (découvrir les talents) vise à laisser les élèves découvrir leurs propres talents et à former les enseignants de manière à ce qu'ils puissent montrer à leurs élèves comment ces talents peuvent être mis à profit dans toutes sortes de professions en rapport avec les STIM.

Cocky Booij, Pays-Bas

Dans une enquête récente menée au Royaume-Uni², plus des trois-quarts des élèves de 14 à 16 ans interrogés (78 %) ont déclaré vouloir envisager une carrière dans le secteur des STIM. Toutefois, 41 % des filles, contre 58 % des garçons, ont affirmé qu'elles ne savaient rien ou presque des types d'emploi proposés ou des possibilités de carrière dans les domaines en rapport avec les STIM. Plus de la moitié des enseignants et tuteurs en science et mathématiques interrogés (52 %) ont déclaré qu'ils ne savaient pas quels étaient les profils recherchés par les entreprises de ce secteur.

² Enquête Nestlé Populus RU sur les STIM, juillet 2014

Seule la moitié des pays qui ont répondu à l'enquête du Conseil de l'Europe³ destinée à savoir dans quelle mesure les Etats appliquaient la Recommandation relative à *l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation (Recommandation CM/Rec(2007)13)* ont indiqué que dans leurs pays respectifs, les établissements scolaires étaient soit tenus de fixer des objectifs pour augmenter le nombre de filles choisissant des matières scientifiques et technologiques dans l'enseignement secondaire, soit encouragés à le faire. Cette démarche s'inscrit dans un contexte où, dans la plupart des pays, le besoin de personnel qualifié dans le secteur professionnel des STIM se fait de plus en plus sentir.

Des initiatives comme celle du VHTO, le Bureau national néerlandais d'expertise sur les femmes dans l'enseignement technique supérieur et les emplois technologiques de haut niveau qui s'attache à aider les jeunes à découvrir leurs talents et à former les enseignants pour qu'ils sachent comment ces talents pourraient être mis à profit dans les professions relatives aux STIM, pourraient être reprises dans d'autres pays.

Le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'école est désormais la norme dans la plupart des pays. L'enseignement en classe peut être renforcé par l'utilisation de techniques interactives et d'autres ressources disponibles grâce aux TIC. Vu que tant de connaissances sont à la portée des enfants et des adolescents grâce à la technologie, les enseignants ont changé de rôle ; alors qu'ils étaient à la source de toutes les connaissances, ils sont devenus des facilitateurs d'accès à différentes formes de savoir à l'intérieur comme à l'extérieur de la classe. Les enseignants sont donc investis d'une nouvelle responsabilité, celle d'orienter les jeunes vers des sources d'information appropriées et de les aider à mener une réflexion critique et à devenir des apprenants autonomes.

Les enseignants continuent de jouer un rôle important dans le développement général de leurs élèves et la façon dont ils nouent des relations et interagissent avec eux ainsi que leurs attentes à leur égard peuvent avoir un effet prononcé sur leur confiance en soi et leurs résultats. Les enseignants non seulement dispensent l'enseignement officiel à l'école mais contribuent aussi au « curriculum caché ». Ce dernier qui englobe toutes les interactions formelles et informelles avec les élèves, la langue employée et les règles non écrites transmet aux élèves des messages forts qui influent sur leur perception d'eux-mêmes et leur confiance en leurs capacités. De manière souvent inconsciente, le comportement et les pratiques des enseignants peuvent contribuer, et contribuent de fait, à perpétuer les stéréotypes de genre et une perception sexuée de soi-même. Sur les 44 pays qui ont participé à l'enquête du Conseil de l'Europe, seuls 14 ont élaboré des lignes directrices qui traitent les questions liées au « curriculum caché » à l'école dans le cadre de l'approche intégrée de l'égalité.

Une initiative lancée par le Gouvernement flamand et conçue pour instituer une culture soucieuse d'équité entre les sexes (et respectueuse des LGBTQI) dans les écoles flamandes est un exemple concret d'approche intégrée de l'égalité. Elle est centrée sur tous les aspects de la vie scolaire, à savoir l'organisation, les politiques, les pratiques, les curriculums officiels et cachés, les matériels pédagogiques et l'orientation professionnelle ainsi que sur toutes les parties prenantes : enseignants, élèves et parents.

³ Enquête du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la *Recommandation CM/Rec(2007)13* adoptée par le Comité des Ministres le 10 octobre 2007.

Je commence par étudier comment l'école est organisée pour trouver les moyens d'obtenir les meilleurs résultats avec le moins possible de surcharge de travail pour les enseignants. Au lieu de présenter le genre comme un thème entièrement nouveau, il est préférable de le proposer à titre de nouvel angle d'approche pour les thèmes que l'école traite déjà, ce qui a aussi un effet très positif sur la motivation de tous les acteurs concernés.

Steven De Baerdemaeker, Belgique

Les élèves-professeurs ainsi que les professeurs en exercice et les administrateurs scolaires devraient pouvoir méditer sur leurs propres convictions, attitudes et comportements et comprendre les conséquences d'une catégorisation stéréotypée des élèves selon le sexe. Certains intervenants ont souligné que les cultures scolaires ne changent pas du jour au lendemain et qu'il faut du temps pour convaincre les enseignants que l'étude des questions de genre ne représente pas pour eux une charge de travail supplémentaire alors qu'ils ont déjà beaucoup à faire. Il est, en outre, essentiel que les établissements scolaires rattachent ces questions à d'autres sujets importants comme le bien-être ou la diversité culturelle. Les stéréotypes de genre peuvent non seulement restreindre le développement personnel et social des femmes et des hommes mais aussi limiter le progrès économique d'un pays, les employeurs n'ayant pas accès à tous les talents potentiels disponibles.

L'idéologie reposant sur l'infériorité et la subordination des femmes est si profondément ancrée depuis des siècles dans les valeurs et les cultures des sociétés européennes qu'elle a été acceptée par les femmes comme par les hommes sans être remise en question.

Bien qu'au fil des siècles, de nombreuses femmes européennes aient reçu une instruction, la vaste majorité des filles et des femmes n'a pas eu accès à l'instruction, en particulier à l'enseignement supérieur, jusqu'au XIX^e siècle.

La démocratisation assez récente du système éducatif n'a pas effacé le poids historique des visions sexuées de la féminité et du rapport des femmes au savoir et à la sphère publique.

Elisabeth Lønna, Norvège

Les filles continuent de se heurter à de nombreux obstacles dans leur parcours scolaire bien qu'elles aient accès à l'éducation dans la plupart des pays européens. De nombreux exemples montrent comment les programmes scolaires favorisent les garçons. En Angleterre, lorsqu'il s'est avéré que les filles obtenaient régulièrement des taux de réussite supérieurs à ceux des garçons aux examens d'entrée en sixième, dont les résultats déterminent l'accès aux établissements d'enseignement secondaire (« grammar schools ») et ultérieurement à l'enseignement supérieur, les résultats ont été pondérés de manière à ce que moins de filles que de garçons soient admises dans les « grammar schools ». En Norvège, l'économie domestique a été instituée, à l'école primaire, comme une matière obligatoire pour les filles mais pas pour les garçons. Afin de ménager du temps pour cette matière dans le programme scolaire, il a été prévu que les filles auraient moins de cours dans d'autres disciplines comme les mathématiques. Toutefois, les filles doivent passer les mêmes examens que les garçons pour entrer dans le premier cycle de l'enseignement du second degré.

Il faut donc se demander pourquoi les systèmes continuent de faire obstacle à la participation des femmes dans tous les domaines de l'éducation et de la vie. Les croyances traditionnelles et les stéréotypes sur les capacités et le rôle des femmes dans la société n'ont pas été radicalement remis en question et éliminés au cours de la deuxième décennie du XXI^e siècle.

La nécessité pour les Etats de disposer d'une main-d'œuvre instruite capable d'affronter la concurrence face à la révolution technologique qui s'est amorcée dans le dernier quart du XX^e siècle et s'accélère à l'échelon mondial au XXI^e siècle les oblige à mettre l'accent sur l'offre éducative. Toutefois, de telles analyses ne sont pas nécessairement menées selon une approche fondée sur le genre. Dans leurs réponses à l'enquête du Conseil de l'Europe, une majorité de pays ont indiqué qu'ils avaient mis en place des politiques, plans ou programmes destinés à promouvoir une approche intégrée de l'égalité entre les sexes. Toutefois, les réponses montrent clairement que, dans la majorité des cas, les établissements scolaires ne sont pas la cible de ces mesures. D'autres études (Eurydice)⁴ corroborent ce point : « ... si des pays ont mis en œuvre différents instruments politiques, en revanche les stratégies plus générales font souvent défaut ... la liste des mesures politiques possibles visant à remettre en question la division traditionnelle des rôles et à éliminer les stéréotypes existants est longue mais seuls quelques pays ont mis ces mesures en pratique ».

Dans les réponses à l'enquête du Conseil de l'Europe, près de la moitié des pays ont signalé que les établissements scolaires sur leur territoire n'étaient pas tenus de veiller à ce que les garçons aient accès, dans l'enseignement du second degré, à des matières axées sur le développement personnel et social, dont l'éducation à la santé. Les Etats se déclarent préoccupés par les taux de suicide masculin, le fort pourcentage de décrochage scolaire chez les garçons et les taux élevés de personnes de sexe masculin qui ont des problèmes de santé mentale et/ou sont en butte à l'exclusion sociale et au chômage ; cependant les pays ne semblent pas établir de lien entre ces problèmes et l'absence de préparation à faire face aux difficultés personnelles par l'éducation, pas plus qu'ils n'analysent les expériences éducatives des garçons, particulièrement de ceux qui sont issus de milieux défavorisés, de minorités ethniques ou de familles de migrants.

Dans son rapport de 2012 intitulé *Equité et qualité dans l'éducation : comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, l'OCDE relève que, dans les Etats membres, près de 20 % des élèves n'atteignent pas le niveau de compétences minimales de base indispensable pour fonctionner dans la société d'aujourd'hui et que la probabilité que les élèves issus de milieux socioéconomiques modestes soient peu performants est deux fois plus forte.

*Ce sont essentiellement les inégalités socioéconomiques qui sont décisives ;
les inégalités liées au sexe sont très largement négligées.*

Bernard Wicht, Suisse

Il est préoccupant de constater que les différences entre les sexes ne sont pas prises en compte. Les conséquences à long terme d'un décrochage précoce du système scolaire sont très différentes pour les garçons et pour les filles. De nombreuses filles quittent l'école très jeunes à cause d'une grossesse ou, dans le cas de certaines filles appartenant à une minorité ethnique, à cause d'un mariage précoce. Dans de nombreux cas, l'abandon scolaire prématuré conduit à la grossesse et à la spirale de la pauvreté qui en découle pour ces femmes et leurs enfants. Les garçons qui abandonnent l'école connaissent eux aussi des difficultés dont les gouvernements doivent également se préoccuper mais les conséquences différentes et les défis à relever pour répondre aux besoins de ces filles et de ces garçons doivent être traités séparément. Le décrochage scolaire précoce sans prise en compte des questions de genre est aussi pointé par d'autres rapports internationaux.

⁴ Différences entre les genres en matière de réussite scolaire : étude sur les mesures prises et la situation actuelle en Europe, Agence exécutive « Education, audiovisuel et culture », Eurydice, 2010

Les difficultés qu'ont les Etats à faire correspondre le développement des compétences avec les besoins économiques et à adapter les systèmes éducatifs à ces besoins ne sont pas sous-estimées mais proposer des politiques sans traiter concrètement les questions de genre semble limiter le succès de telles propositions.

La mise en œuvre d'une approche intégrée de l'égalité se heurte à d'autres difficultés. Dans l'ensemble, les matières souvent enseignées dans les programmes d'études communs sont centrées sur les garçons. Ce sont les connaissances et théories masculines, établies dans le cadre du modèle patriarcal de la société humaine, qui sont transmises à titre de legs intellectuel. Les expériences, les voix, les contributions et les points de vue des femmes, individus et groupes non dominants, sont largement ignorés. Un exemple de questions de parité entre les sexes dans l'enseignement de l'histoire a été présenté à la conférence. Le rôle joué par les femmes est largement absent de l'enseignement de l'histoire, des programmes et des manuels scolaires. Lorsque les femmes sont mentionnées, ce n'est que de manière symbolique ou stéréotypée. Diverses stratégies ont été envisagées pour s'assurer que les programmes d'histoire incluent davantage les expériences des femmes à travers l'histoire et leur contribution aux événements historiques. Certaines de ces stratégies comportent, certes, des risques. Par exemple, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'histoire des femmes dans le cadre d'un programme ou d'une unité d'enseignement, on laisse supposer que l'« autre » partie de l'histoire est l'histoire « des hommes ».

L'approche intégrée de l'égalité comporte également ses propres risques si elle n'est pas soigneusement conçue en fixant des objectifs d'apprentissage précis. Sans une bonne compréhension de ses objectifs, elle peut conduire à la disparition des expériences et contributions des femmes à l'histoire des sociétés. Ces risques peuvent aussi exister en rapport avec l'enseignement d'autres disciplines.

La lutte contre les stéréotypes de genre dans le système éducatif doit être axée sur son rôle irremplaçable : la constitution du savoir.
Teresa Alvarez, Portugal

Par le passé, c'étaient les parents, la famille et la communauté locale, dont l'école, qui étaient les principaux facteurs de socialisation dans la vie des enfants. Ce n'est plus le cas. De nouveaux contributeurs puissants au développement de l'enfant sont apparus et leur influence sur la vie des jeunes ne cesse de s'accroître : par l'intermédiaire des sites web des médias sociaux, des clips vidéo, des films, des portables, de la prolifération des programmes télévisés ou encore de la musique pop ; les enfants et les adolescents sont soumis quotidiennement à des influences qui ne reflètent pas forcément les valeurs et les croyances de leurs familles et communautés respectives. Les stéréotypes de genre sont renforcés et perpétués par nombre de ces médias.

Les médias n'ont pas vraiment l'habitude de demander la permission pour les programmes qu'ils diffusent à l'intention des enfants dès le plus jeune âge. Ils décident de ce qu'ils veulent que ces enfants considèrent comme des façons « normales » de se comporter en tant que fille ou garçon.
Maya Chivi, Liban/Canada

Les jeunes enfants voient des princesses « sans défense » sauvées par des chevaliers « héroïques » et des princes « charmants » et ils intériorisent et reproduisent le comportement des personnages tels qu'ils les voient représentés. Les magasins de jouets regorgent d'habits de « princesse » et de poupées dans les rayons « pour les filles » et de costumes de « héros » dans les rayons « pour les garçons ». Il y a une plus grande variété de jouets, d'une multitude de couleurs vives, dans les rayons « pour les garçons ». Dès l'âge préscolaire, les enfants sont habitués à se comporter d'une manière

conforme à ce que la société attend de leur genre et les médias renforcent ce processus de socialisation par des émissions de télévision, des livres, des jouets et des jeux.

Les enfants plus âgés voient des clips et des magazines exagérément sexualisés dans lesquels les femmes sont souvent soumises à la violence ou bien dans lesquels, à titre de tentatives de la part des producteurs de « promouvoir » l'égalité entre les sexes, les femmes elles-mêmes se livrent à des actes de violence, faisant preuve de traits de caractère qui sont généralement associés aux hommes et non pas dépeints comme inappropriés pour l'un et l'autre sexe. Peu d'efforts sont faits pour battre en brèche les stéréotypes ou construire de nouveaux modèles de féminité et de masculinité, des modèles qui intègrent des caractéristiques définissant avant tout la personne humaine, placent les hommes et les femmes dans une relation d'égalité et les représentent dans les nombreux rôles qu'ils peuvent être amenés à jouer tout au long de leur vie.

Le cyber-harcèlement est l'un des produits les plus insidieux des médias sociaux. Ce phénomène revêt de nombreuses formes mais toutes ont des conséquences graves pour les victimes ; des politiques, stratégies et programmes adaptés doivent être conçus d'urgence pour s'attaquer aux stéréotypes de genre utilisés de cette manière.

Les enfants et les adolescents étant exposés très tôt dans leur vie à de nombreux facteurs de socialisation, les parents et l'entourage familial sont les premiers acteurs de ce processus. Ils continuent aussi à influencer, soit directement, soit en tant que modèle d'identification, sur les choix personnels, éducatifs et autres de leurs enfants tout au long de leurs années de scolarité et souvent jusqu'au début de leur vie d'adulte. Les parents transmettent également leurs valeurs, leurs convictions et leurs traditions culturelles à leurs enfants. Tandis que les sociétés deviennent plus égalitaires et que les gouvernements mettent en œuvre des politiques destinées à promouvoir l'égalité entre les sexes, la conception traditionnelle qu'ont certains parents du rôle des femmes et des hommes au sein de la famille et dans la société peut se révéler contraire aux principes prônés par le système éducatif. Il faut donc faire participer les parents, en tant qu'acteurs clés, aux activités scolaires visant à promouvoir une approche intégrée de l'égalité et les aider à comprendre ce qui est en jeu dans le processus. Combattre les stéréotypes de genre à l'école sans la participation et la coopération des parents risque d'engendrer des tensions pour les filles comme pour les garçons s'agissant des choix à faire en matière d'éducation, de formation ou de carrière. Les parents ne sont pas forcément au courant des obligations des établissements scolaires concernant la conformité avec la législation et doivent être informés en conséquence. L'enquête du Conseil de l'Europe demandait aux Etats s'ils avaient élaboré des lignes directrices destinées aux parents sur l'approche intégrée de l'égalité ; seuls huit pays l'avaient fait.

Le programme *Irene* en Espagne est un exemple d'initiatives visant à fournir aux parents des informations et une formation en dehors du milieu scolaire, dans le cadre d'une activité plus large conçue pour prévenir les actes de violence sexuelle perpétrés par des adolescents. Cette activité est destinée aux jeunes des établissements d'enseignement secondaire, des centres de formation professionnelle et des institutions pour jeunes délinquants mais comprend aussi des actions concrètes à l'intention des associations de parents, entre autres groupes, et des professionnels. La formation vise à s'attaquer aux mythes et stéréotypes fondés sur le sexe qui sont à la base de la violence sexuelle.

L'éducation joue un rôle essentiel dans le processus de formation des futures générations. C'est pourquoi les parents des enfants et des adolescents doivent en être partie prenante car ils influent considérablement sur la façon dont les garçons et les filles adhèrent aux modèles culturels et notamment aux stéréotypes de genre.

Carolina Suarez Garcia, Espagne

Conclusions

Les présentations, les études citées et les débats tenus lors de cette conférence montrent clairement que l'égalité entre les sexes n'est pas réalisée dans les Etats européens et qu'il faut continuer de la promouvoir.

Les stéréotypes de genre et le sexisme restent les principaux obstacles à la réalisation de fait de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les stéréotypes de genre et le sexisme demeurent un puissant moteur du fonctionnement des sociétés modernes et existent dans toutes leurs structures, leur organisation et dans les relations entre les hommes et les femmes. Les systèmes éducatifs, en tant que sous-systèmes nationaux, reflètent les traditions et la culture de la société qu'ils servent.

Toutes les nations ont leurs propres traditions et les stéréotypes de genre en font partie. Cependant, il convient de rappeler que ce sont les peuples qui les créent et que ce sont eux qui peuvent les réformer.

**Tarja Halonen,
ancienne Présidente de la République de Finlande**

La plupart des Etats membres ont intégré le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes dans leur droit national et d'autres mesures ont été prises pour promouvoir cette égalité ; toutefois, dans la plupart des cas, ce n'est pas aux établissements scolaires que s'adressent les politiques et programmes.

Il y a une disparité entre les besoins des sociétés en mutation rapide et la préparation scolaire des jeunes au travail et à la vie au sein de ces sociétés. Les nouveaux secteurs technologiques se développent rapidement et exigent une main-d'œuvre qualifiée. A mesure que les économies croissent, les pays doivent pouvoir tirer parti des talents de l'ensemble des citoyens et non pas simplement de la moitié d'entre eux.

Des discussions et présentations de la Conférence, on peut donc, de toute évidence, conclure :

- que l'école doit soutenir et favoriser la mise en œuvre d'une approche intégrée de l'égalité ;
- qu'il faut examiner et réviser en conséquence les programmes scolaires de manière à ce qu'ils intègrent davantage les expériences et le savoir des femmes et des personnes issues de milieux divers ;
- qu'il faut prendre des mesures concrètes pour diffuser davantage l'approche intégrée de l'égalité dans l'ensemble des systèmes éducatifs ;
- qu'il faut en permanence mener des recherches sur l'approche intégrée de l'égalité dans l'éducation, évaluer et suivre son application ;
- qu'il faut débloquer des crédits pour financer l'approche intégrée de l'égalité, des initiatives concrètes et des études ainsi que le suivi et l'évaluation. Ces crédits ne doivent pas être réduits en période de crise économique ;
- que toutes les personnes qui participent à l'éducation des enfants et des jeunes, à savoir les parents, les enseignants, les chefs d'établissement et d'autres personnels scolaires, doivent bénéficier d'une formation afin de garantir la promotion et le soutien de ce principe dans les établissements d'enseignement ;

- que tous les citoyens, femmes et hommes, doivent assumer conjointement les responsabilités familiales alors que les sociétés deviennent toujours plus diverses. Dans les sociétés démocratiques, les citoyens doivent pouvoir se réaliser personnellement mais ils ont aussi le devoir d'apporter une contribution à la société et à leur communauté locale. Compte tenu des restrictions qu'ils engendrent en ce qui concerne l'image de soi, les attentes et les perspectives de vie des individus, les stéréotypes de genre entravent la capacité des femmes et des hommes à répondre aux exigences des sociétés modernes. L'école doit jouer un rôle actif en préparant tous les jeunes à acquérir les compétences nécessaires pour participer pleinement dans tous les secteurs de la société moderne ;
- que les organisations internationales qui fournissent aux gouvernements des conseils sur les politiques à adopter en matière d'éducation doivent formuler des propositions répondant aux besoins des femmes comme des hommes. Ces besoins peuvent être différents selon le domaine ciblé ;
- que les gouvernements nationaux doivent satisfaire à leurs obligations et honorer les engagements qu'ils ont contractés.

Normes et principes internationaux

L'accès et la participation à l'éducation ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes sont des droits humains consacrés par des conventions, déclarations et instruments internationaux.

En ratifiant la **Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** (CEDAW, 1979), les Etats se sont engagés notamment :

- à assurer des droits égaux aux hommes et aux femmes dans le domaine de l'éducation (article 10). L'article 10c prône *l'élimination de toute conception stéréotypée des rôles de l'homme et de la femme à tous les niveaux et dans toutes les formes d'enseignement en encourageant l'éducation mixte et d'autres types d'éducation qui aideront à réaliser cet objectif et, en particulier, en révisant les livres et programmes scolaires et en adaptant les méthodes pédagogiques.*

En outre, la **Déclaration et le Programme d'action de Beijing**, adoptés à la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes (1995), invitaient les gouvernements à prendre des mesures pour lutter contre la discrimination persistante à l'égard des femmes que l'on continuait d'observer dans divers pays alors qu'ils se préparaient à entrer dans le XXI^e siècle.

L'objectif stratégique B.1 du Programme d'action, intitulé *Assurer un accès égal à l'éducation*, expose un certain nombre de mesures à prendre par les gouvernements, à savoir entre autres :

Mettre en place un système éducatif attentif aux différences de traitement entre les sexes afin d'offrir à chacun les mêmes possibilités en matière d'études et de formation et d'assurer la participation égale des femmes à la gestion de l'éducation ainsi qu'à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions.

Lors d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, en l'an 2000, une résolution sur de nouvelles mesures et initiatives pour la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing a été adoptée. Les Etats membres se sont engagés à :

- Assurer l'élaboration de politiques qui garantissent aux femmes un accès égal à l'éducation ; l'élimination des discriminations fondées sur des critères de sexe dans l'éducation, y compris la formation professionnelle, la science et la technologie.
- Appuyer la mise en œuvre de plans et programmes d'action qui garantissent la qualité de l'éducation, de meilleurs taux de poursuite des études pour les garçons et les filles et l'élimination, dans les programmes, le matériel et les processus éducatifs, de discriminations et de stéréotypes fondés sur des critères de sexe.

Suite à la **Conférence mondiale sur l'Éducation pour Tous**⁵ de 1990, les dirigeants de tous les pays du monde ont reconnu qu'il fallait garantir d'urgence l'accès des filles et des femmes à l'éducation, améliorer la qualité de cette éducation et supprimer tout obstacle à la participation active des filles et des femmes. Ultérieurement, le **Cadre d'action de Dakar** (2005) a inclus parmi ses six objectifs celui d'*éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015, en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité*. Le texte du Cadre d'action de Dakar énonce que *la discrimination entre les sexes demeure l'un des obstacles les plus insurmontables à l'exercice du droit à l'éducation. Les objectifs de l'Éducation pour Tous ne pourront être atteints que si cet obstacle est vaincu. (Paragraphe 40)*.

En outre, il convient de souligner que le troisième Objectif du Millénaire des Nations Unies pour le développement, à savoir **Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**, compte au nombre de ses objectifs celui d'*éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard* (cible 3.A).

Depuis sa création, le Conseil de l'Europe tient l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie publique et privée pour un principe fondamental des droits humains et de la démocratie. En matière de promotion de l'égalité des sexes dans l'éducation plus particulièrement, la **Stratégie 2014-2017 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes** précise que le Conseil de l'Europe axera son action sur notamment la promotion et la diffusion de programmes et pratiques d'enseignement débarrassés de stéréotypes de genre explicites ou implicites et d'autres mesures suggérées dans la **Recommandation du Comité des Ministres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation (CM/Rec(2007)13)**. Cette recommandation formule une série de mesures d'ensemble à mettre en place par les Etats membres pour garantir une approche réellement intégrée de l'égalité dans l'éducation. La recommandation appelle également à un suivi régulier de la mise en œuvre des mesures précitées.

La **Résolution intitulée *Comblé le fossé entre l'égalité de jure et l'égalité de facto pour réaliser une véritable égalité entre les femmes et les hommes***, adoptée par les Etats participant à la 7^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables de l'égalité entre les femmes et les hommes (Bakou, 24-25 mai 2010), reconnaît la nécessité de prendre en compte le rôle de l'éducation dans la promotion d'une égalité de fait entre les sexes :

- *[en prenant] les mesures nécessaires pour intensifier le rôle de l'éducation dans la lutte contre les stéréotypes et dans la promotion de l'égalité de facto* (Paragraphe 33) ;

⁵ **L'Éducation pour Tous** est un mouvement mondial conduit par l'Unesco et visant à répondre aux besoins d'apprentissage de tous les enfants, jeunes et adultes d'ici 2015. Les gouvernements, les agences de développement, la société civile, les organisations non-gouvernementales et les médias ne sont que quelques-uns des partenaires qui œuvrent à la réalisation de ces objectifs.

- *[en donnant] aux garçons et aux filles une éducation exempte de stéréotypes de genre qui défend l'égalité entre les femmes et les hommes et [en mettant] en œuvre à cette fin les mesures figurant dans la Recommandation CM/Rec (2007)13 relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation (Paragraphe 34).*

En outre, la **Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique** (Convention d'Istanbul), traité juridiquement contraignant, contient plusieurs dispositions relatives aux stéréotypes de genre et au sexisme considérés comme des facteurs d'inégalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines, dont l'éducation. La Convention prescrit de promouvoir, le plus tôt possible, l'égalité entre les sexes, le respect mutuel dans les relations interpersonnelles et la non-violence et souligne le rôle majeur des établissements d'enseignement dans le renforcement de la promotion de ces valeurs. La Convention étend l'obligation de promouvoir les principes que sont l'égalité entre les femmes et les hommes, les rôles non stéréotypés des genres, le respect mutuel et la résolution non violente des conflits dans les relations interpersonnelles à toutes les structures éducatives informelles ainsi qu'aux structures sportives, culturelles et de loisirs et aux médias. Elle demande aussi instamment aux Etats parties de prendre les mesures nécessaires pour inclure dans les programmes d'étude du matériel d'enseignement sur des sujets tels que les rôles non stéréotypés des genres et de procéder à une compilation des bonnes pratiques pour promouvoir une éducation exempte de stéréotypes de genre.

Les Etats ont souscrit aux accords et instruments internationaux précités et se sont engagés à prendre les mesures et initiatives nécessaires pour respecter ces engagements. Toutefois, comme les participants à la Conférence l'ont signalé et expliqué et comme le montrent les statistiques, en cette deuxième décennie du XXI^e siècle, aucun pays n'a encore réalisé la parité entre les sexes et rares sont ceux qui ont complètement éliminé les stéréotypes de genre dans tous les domaines de la vie publique, y compris l'éducation. Les stéréotypes de genre continuent d'influer sur le traitement, les expériences, les attentes et les choix de vie des femmes comme des hommes, ce qui a des effets négatifs pour un grand nombre d'entre eux.

Recommandations

Se fondant sur les cadres juridiques internationaux et prenant en compte la constatation que les stéréotypes de genre persistent dans les systèmes éducatifs européens, ce qui conduit au maintien de la discrimination à l'égard des femmes dans tous les secteurs de la société, la Conférence a adressé les recommandations ci-après :

Aux gouvernements/autorités locales et régionales

- Suivre et évaluer régulièrement la mise en œuvre des politiques nationales, régionales et locales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
- Promouvoir une approche intégrée de l'égalité dans les structures et politiques existantes à tous les niveaux d'enseignement.
- Promouvoir la vérification de la prise en compte de la dimension de genre dans toutes les politiques relatives à l'éducation.
- Elaborer des indicateurs aux niveaux national/régional pour suivre et évaluer le processus d'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école.
- Examiner et réviser les programmes scolaires de manière à s'assurer qu'ils englobent les expériences et le savoir de tous les citoyens, hommes et femmes, dans les diverses sociétés et au sein de chacune d'elles.

- Rendre l'éducation sexuelle et relationnelle obligatoire dans tous les programmes de l'enseignement primaire et secondaire.
- Soutenir l'approche visant à mettre l'accent sur les droits de l'homme dans les matières principales des programmes scolaires.

Aux prestataires de la formation pédagogique : organismes professionnels

- Promouvoir l'intégration d'une perspective de genre dans tous les volets de l'ensemble des stages de formation initiale et en cours d'emploi des enseignants et des cours destinés au personnel administratif des établissements scolaires.
- Mettre en place des politiques et des mesures incitatives pour encourager les filles à étudier des matières scientifiques et technologiques à l'école, à faire des études supérieures dans les STIM et à envisager des carrières dans ces domaines.
- Prendre des initiatives pour inciter davantage de garçons à orienter leur activité professionnelle vers l'éducation et les soins à la petite enfance.

Aux autorités publiques compétentes : organisations non gouvernementales concernées (ONG)

- Organiser des campagnes de sensibilisation destinées à informer et éduquer les jeunes et les parents pour qu'ils prennent conscience de la forte influence des médias sociaux comme instrument de communication et de progrès.
- Sensibiliser l'opinion aux liens qui existent entre les stéréotypes de genre et le harcèlement, le cyber-harcèlement et la violence à l'égard des femmes.

Aux établissements scolaires : acteurs locaux

- Faire le point de manière cyclique sur les politiques et pratiques scolaires dans le cadre d'une autoévaluation afin de s'assurer que l'approche intégrée de l'égalité est pleinement mise en œuvre dans tous les établissements scolaires et éducatifs.
- Suivre en permanence les pratiques (formelles et informelles) pour veiller à ce que tous les acteurs soient sensibilisés aux questions liées à l'approche intégrée de l'égalité.
- Coopérer étroitement avec les parents pour les sensibiliser aux questions liées à l'égalité entre les sexes et les encourager à contribuer aux processus scolaires destinés à favoriser une approche intégrée de l'égalité.
- Eduquer tous les enfants et adolescents afin qu'ils comprennent bien les conséquences du cyber-harcèlement dont certaines formes sont dues aux stéréotypes de genre.

Aux organisations internationales

- Aider les Etats à honorer leur engagement de promouvoir une approche intégrée de l'égalité dans l'ensemble de leurs systèmes éducatifs respectifs.
- Fournir des modèles, des questionnaires, des indicateurs et des méthodologies.
- Diffuser largement, dans tous les Etats membres, les initiatives couronnées de succès et les exemples de bonnes pratiques.
- Procéder à un suivi cyclique des progrès réalisés dans les Etats de la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil de l'Europe (CM(2007)13 relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation, et la mise en œuvre des objectifs stratégiques de combattre les stéréotypes de genre et le sexisme et d'intégrer dans toutes les politiques et dispositions une démarche soucieuse d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Développer encore les réseaux comme le Programme Pestalozzi pour augmenter le degré de coopération en réseau entre les acteurs concernés.

ANNEXE I

Jeudi 9 octobre 2014

8h15 – 9h00	Inscription des participants
SEANCE D'OUVERTURE	
9h00 – 10h00	<p>Allocutions d'ouverture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Snežana Samardžić-Marković, Directrice Générale de la démocratie, Conseil de l'Europe ➤ Krista Kiuru, Ministre de l'Education, de la science et de la communication, République de la Finlande ➤ Invitée d'Honneur : Tarja Halonen, ancienne Présidente de la République de la Finlande <p>Présentation du contexte – Armelle Loghmanian (France) « Répercussion des stéréotypes de genre sur les filles et les garçons : de la cour de récréation au lieu de travail »</p>
SEANCE 1 Le rôle du système éducatif dans les inégalités fondées sur le genre	
10h00	<p>Oratrice principale : <i>Pauline Moreau (Irlande)</i></p> <p>Échange de pratiques et d'expériences des États membres sur :</p> <p>La continuité de la lutte contre les stéréotypes de genre dans le système éducatif <i>Cocky Booij (Pays-Bas)</i></p> <p>Les effets du système scolaire sur les identités masculine et féminine <i>Ilse Bartosch (Autriche)</i></p> <p><i>Questions et discussion</i></p>
11h15 – 11 h45	Pause-café
SEANCE 2 Lutter contre les stéréotypes de genre dans le système éducatif : de belles réussites	
11h45	<p>Oratrice principale : <i>Maria Teresa Alvarez Nunes (Portugal)</i></p> <p>Échange de pratiques et d'expériences des États membres sur :</p> <p>Les programmes scolaires et l'orientation professionnelle <i>Steven De Baerdemaeker (Belgique)</i></p> <p>Les matériels d'enseignement/enseignants <i>Ineta Upeniece (Lettonie)</i> <i>Hanna Björg Vilhjálmisdóttir (Islande)</i></p> <p><i>Questions et discussion</i></p>

13h00 – 14h30	Déjeuner
SEANCE 3 Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le système éducatif	
14h30	Oratrice principale : <i>Elisabeth Lønnå (Norvège)</i> Échange de pratiques et d'expériences des États membres sur : Les défis à relever dans la mise en œuvre de la Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation <i>Bernard Wicht (Suisse)</i>
15h45-16h15	Pause-Café Les questions de genre dans l'enseignement de l'histoire <i>John Hamer (Royaume-Uni)</i> <i>Questions et discussion</i>
19h00	Réception offerte par le Ministre de l'Education, de la science et de la communication <i>Lieu : House of Estates</i>
Vendredi 10 octobre 2014	
SEANCE 4 L'égalité des genres en dehors de la salle de classe	
9h00	Oratrice principale : <i>Maya Chivi (Liban/Canada)</i> Échange de pratiques et d'expériences des États membres sur : La lutte contre les stéréotypes au niveau préscolaire <i>Jens Krabel (Allemagne)</i> <i>Kira Appel (Danemark)</i> Le rôle des parents dans la lutte contre les stéréotypes de genre <i>Carolina Suárez García (Espagne)</i> <i>Questions et discussion</i>
10h30 – 11h00	Pause-café
SEANCE DE CLÔTURE	
11h00 – 12h00	Discours de clôture : <i>Marja Ruotanen, Directrice de la dignité humaine et de l'égalité, Conseil de l'Europe</i> Conclusions et recommandations générales de la rapporteure générale <i>Maureen Bohan (Irlande)</i>

Annexe II List of Participants

**GENDER EQUALITY NATIONAL FOCAL POINTS
AND/OR REPRESENTATIVES/POINTS DE CONTACT
NATIONAUX SUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET
LES HOMMES ET/OU DES REPRESENTANTS**

**GENDER EQUALITY COMMISSION
MEMBERS/MEMBRES DE LE COMMISSION POUR
L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
NOMINATED EXPERTS/EXPERTS NOMMÉS**

Albania/Albanie

Ms Etleva SHESHI
Specialist for gender equality, domestic
violence and LGBT rights
Ministry of Social Welfare and Youth

Ms Altea TAHIRAJ
Head of the Curricula, Quality and Co-
ordination Unit
Ministry of Education and Sports

Ms Tatjana VUÇANI
Pre-University Education Department
Ministry of Education and Sports

Armenia/Arménie

Ms Astghik MIRZAKHANYAN
Head of Social Affairs Department
Prime Minister's Office

Austria/Autriche

Ms Eva FEHRINGER
Deputy Head
Federal Ministry for Social Affairs

Azerbaijan/Azerbaïdjan

Mr Elgun SAFAROV
Head of Information and Analytical Research
Department
State Committee for Family, Women and
Children Affairs

Belgium/Belgium

Mme Alexandra ADRIAENSSENS
Directrice chargée de mission, Direction de
l'Egalité des Chances
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Ms Marian VANDENBOSSCHE
Policy Officer (International Policy)
Equal Opportunities in Flanders

Ms Agna SMISDOM
Gender and LGBT Expert
Flemish Authority

Ms Oona HEISKA
Organising Bureau of European School
Student Unions (OBESSU)

Bosnia and Herzegovina [*Apologised/excusée*]
Mrs Samra FILIPOVIČ-HADŽIBADIČ
Director of the Agency for Gender Equality

Croatia/Croatie

Ms Visnja LJUBICIC
Ombudsperson for Gender Equality

Cyprus/Chypre

Ms Niki ANDREOU [*Apologised/excusée*]
Equality Department
Ministry of Justice and Public Order

Ms Paraskevi KOURATOU
Cyprus Pedagogical Institute

Czech Republic/République Tchèque

Mr Radan SAFARIK
Gender Equality Unit
Ministry of Labour and Social Affairs

Denmark/Danemark

Ms Kira APPEL
Deputy Head of Department
Ministry of Children, Gender Equality,
Integration and Social Affairs

Estonia/Estonie

Ms Käthlin SANDER
Advisor, Gender Equality Department
Ministry of Social Affairs

Finland/Finlande

Ms Päivi YLI-PIETILA
 Ministerial Adviser, Gender Equality Unit
 Ministry of Social Affairs and Health

France

Mme Judith KLEIN
 Direction générale de l'enseignement scolaire
 Ministère de l'Éducation nationale, de
 l'Enseignement supérieur et de la Recherche

M. Sébastien LOBIAU
 Délégation aux relations européennes et
 internationales et à la coopération (DREIC)
 Ministère de l'Éducation nationale, de
 l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Georgia/Géorgie

Mr Beka DZAMASHVILI
 Deputy Head of the Public International Law
 Department
 Ministry of Justice

Germany/Allemagne

Ms Nicole HERZOG
 Federal Ministry for Family Affairs, Senior
 Citizens, Women and Youth

Ms Melanie FRÖHLICH *[Apologised/excusée]*
 Equality Co-ordinator
 European Students Union (Germany)

Greece/Grèce

Ms Georgia PAPAGEORGIOU
 Head of European Policy Department
 General Secretariat for Gender Equality
 Ministry of Interior

Hungary/Hongrie *[Apologised/excusée]*

Mr György CIRAKI
 Department for Family Policy
 Ministry of State for Social and Family Affairs

Iceland/Islande

Ms Huguína R. HJALTADÓTTIR
 Adviser, Centre for Gender Equality

Ireland/Irlande

Ms Deirdre NÍ NEILL
 Gender Equality Division
 Department of Justice and Equality

Italy/Italie *[Apologised/excusée]*

Mr Michele PALMA
 Director General, Department for Equal
 Opportunities
 Ministry for Rights and Equal Opportunities

Latvia/Lettonie

Ms Agnese GAILE
 Senior Expert, Department of Social Policy
 Planning and Development, Ministry of
 Welfare of the Republic of Latvia

Liechtenstein *[Apologised/excusée]*

Ms Karin LINGG
 Counsellor
 Office for Foreign Affairs

Lithuania/Lituanie

Ms Raminta UMBRASAITĖ
 Division of Equality between Women and Men
 Ministry of Social Security and Labour

Malta/Malte

Ms Renee LAIVIERA
 Acting Executive Director
 National Commission for the Promotion of
 Equality

**Republic of Moldova/République de
Moldova**

Ms Lilia PASCAL
 Head, Department for ensuring equal
 opportunities, between men and women and
 violence policies, Ministry of Labour, Social
 Protection and Family

Montenegro/Monténégro

[Apologised/excusée]
 Ms Biljana PEJOVIĆ
 First Adviser, Department for Gender Equality
 Ministry of Justice and Minority Rights

Netherlands/Pays-Bas

Mr Charles DE VRIES
 Senior Policy Adviser, Gender Equality and
 LGBT Equality Department
 Ministry of Education, Culture and Science

Norway/Norvège

Ms Lise ØSTBY
Senior Adviser, Director for Children, Youth
and Family Affairs
Ministry of Children, Equality and Social
Inclusion

Poland/Pologne

Ms Katarzyna WOLSKA-WRONA
Governmental Plenipotentiary for Equal
Treatment

Portugal

Ms Andreia MARQUES
Unit for International Affairs
Commission for Citizenship and Gender
Equality

Ms Isabel ROMAO
Independent gender equality expert

Romania/Roumanie

Ms Ioana Liana CAZACU
State Secretary
Department for Equal Opportunities between
women and men

Mr Sorin BOTEZATU
Director for Gender Equality
Ministry of Labour, Family and Social
Protection

Serbia/Serbie

Mr Dragomir KNEZEVIC
Advisor, Gender Equality Unit
Ministry of Labour, Employment and Social
Policy

Slovakia/Slovaquie *[Apologised/excusée]*

Ms Olga PIETRUCHOVA
Director of the Department of Gender
Equality and Equal Opportunities
Ministry of Labour, Social Affairs and the
Family

Slovenia/Slovénie

Ms Sonja ROBNIK *[Apologised/excusée]*
Equal Opportunities Department
Ministry of Labour, Family, Social Affairs and
Equal Opportunities

Ms Violeta NEUBAUER
Independent International Expert

Ms Lea JAVORNIK NOVAK
Directorate for Family Affairs
Ministry of Labour, Family, Social Affairs and
Equal Opportunities

Spain/Espagne

Ms Ana ARRILLAGA ALDAMA
Deputy, General Directorate for International
Relations
Ministry of Health, Social Affairs and Equality

Sweden/Suède *[Apologised/excusée]*

Ms Annika MANSNERUS
Ministry for Education and Research

Switzerland/Suisse *[Apologised/excusée]*

Mme Sylvie DURRER
Directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre
femmes et hommes BFEG
Département fédéral de l'Intérieur

**« The former Yugoslav Republic of
Macedonia »/« L'ex-République yougoslave
de Macédoine »**

Ms Jovanka TRENČEVSKA
Counsellor for gender equality
Ministry of Labour and Social Policy

Ms Tanja KIKEREKOVA
Head of Human Rights Department
Ministry of Justice

Turkey/Turquie

Ms Göknur AKÇADAĞ
Head of International Organisations
Department
Directorate General on the Status of Women,

Ukraine

Mr Sergiy KYSLYTSYA *[Apologised/excusée]*
Vice Minister, Ministry of Foreign Affairs

Mr Serhiy VASYLENKO
Chargé d'Affaires a.i
Embassy of Ukraine to Finland

Non-member state**Morocco/Maroc**

Mme Salmani WASSIMA
Service de Veille et de lutte contre la violence
à l'égard des femmes
Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la
Famille et du Développement Social

M. Abdelhaq EL HAYANI
Directeur de la Stratégie, des Statistiques et
de la planification
Ministère de l'Éducation Nationale et de la
formation professionnelle du Maroc

KEYNOTE SPEAKERS/ORATRICES PRINCIPALES

Ms Maria Teresa ALVAREZ NUNES
Portugal

Ms Maya CHIVI
Lebanon-Canada/Liban-Canada

Ms Armelle LOGHMANIAN
France

Ms Elisabeth LØNNÅ
Norway /Norvège

Ms Pauline MOREAU
Ireland/Irlande

SPEAKERS/ORATEURS(TRICES)

Ms Ilse BARTOSCH
Austria/Autriche

Ms Hanna Björg VILJÁLMSDÓTTIR
Iceland/Islande

Ms Cocky BOOIJ
Netherlands/Pays-Bas

Mr Steven DE BAERDEMAEKER
Belgium/Bélgique

Mr John HAMER
United Kingdom/Royaume Uni

Mr Jens KRABEL
Germany/Allemagne

Ms Nataliya SEMENOVA (Apologised/excusée)
Russian Federation/Fédération de Russie

Ms Carolina SUAREZ GARCIA
Spain / Espagne

Ms Ineta UPENIECE
Latvia/Lettonie

Mr Bernard WICHT
Switzerland/Suisse

GENERAL RAPporteur
Ms Maureen BOHAN
Ireland /Irlande

OPEN SPACE

Ministry of Employment and Economy
Finland/Finlande
Ms Hillevi LÖNN

SETA/ LGBTI Rights in Finland
Finland/Finlande

Ms Lotte HEIKKINEN
Ms Solja KOVERO

The Feminist Association Unioni
Finland/Finlande
Ms Reija KATAINEN

Le Deuxième Observatoire
Switzerland/Suisse

Mme Véronique DUCRET
Mme Bulle NANJOUR

**PARTICIPANTS FROM HOST COUNTRY/
PARTICIPANTS DU PAYS ORGANISATEUR**

Guest of Honour/Invitée d'honneur

Ms Tarja HALONEN
Former President of the Republic of Finland

Keynote Speaker/Oratrice Principale

Ms Krista KIURU
Minister of Education, Science and
Communications

Ministry of Education and Culture

Ms Päivi AALTO-NEVALAINEN
 Ms Kati ANTTALAINEN
 Ms Maija INNOLA
 Ms Helena LALU-TOIVIO
 Ms Anne LUOTO-HALVARI
 Mr Niklas NIKANOROV
 Ms Anssi PIRTTIJÄRVI
 Ms Eila RISSANEN

Ministry of Foreign Affairs

Ambassador Irma ERTMAN
 Ambassador Tarja REPONEN

Ministry of Social Affairs and Health

Ms Johanna HAUTAKORPI
 Ms Hanna ONWEN-HUMA

National Board of Education

Ms Liisa JÄÄSKELÄINEN
 Ms Petra PACKALEN
 Ms Susanne RAJALA

Office of the Ombudsman for Equality

Mr Miko LEMPINEN

National Institute for Health and Welfare

Ms Minna KELHÄ

City of Helsinki

Ms Anu KANGASTE, Education Department
 Ms Hanna MAIDELL, Coordinator of Gender Equality

The Family Federation of Finland

Ms Hanna TERHO

Aalto University

Ms Merita PETÄJÄ

Humak University of Applied Sciences

Mr Hannu SIRKKILÄ

University of Helsinki

Ms Elina LAHELMA

Finnish Confederation of Professionals STTK

Ms Anja LAHERMAA

Local Government Employers KT

Mr Jouko HÄMÄLÄINEN

FUURT Trade Union

Ms Elina KATAINEN

Green Women's Association

Ms Tiina ROSBERG

Espoo Equality Committee

Ms Yeresia VOLOTINEN

TRASEK – National Organisation for Transgender rights

Ms Taru KARTTUNEN

Confederation of Finnish Industries EK

Ms Eeva KOROLAINEN

HYVA ry

Ms Anja-Riitta KETOKOSKI-REXED

The National Council of Women of Finland

Ms Terhi HEINILÄ

Suomen Kuntaliitto

Ms Minna ANTILA

City of Espoo

Ms Marika LOSTEDT

OTHER PARTICIPANTS**Belarusian State University**

Ms Svetlana BUROVA
 Ms Larissa LUKINA

Belarusian National Technical University

Ms Irina KANDRICHINA
 Ms Elena YAKIMOVICH

Raoul Wallenberg Institute of Human Rights and Humanitarian Law, Sweden

Ms Olga BEZBOZHNA

Estonia**Women's Associations Roundtable Foundation**

Ms Riina KÜTT
 Ms Harda ROOSNA
 Ms Ülle-Marika PAPP

Praxis Center for Policy Studies, Estonia

Ms Karin JÖERS-TÜRN

Ministry of Education and Research of Estonia

Ms Kersti KIVIRÜÜT

Estonian Education Forum (EHF)

Ms Liis TURU

Estonian Women's Studies and Resource Centre (ENUT)

Ms Merle PAJUS

Germany

Ms Monika KIRFEL

Ministry of School and Further Education – Northrhine-Westfalia

Greece

Mr Spyridon TSOUKALAS

Independent

Lithuania

Ms Karolina JERMAKOVICIUTE

Ministry of Finance

The Netherlands

Ms Maggie WISSINK OOK GEERDINK

Ministry of Health, Welfare and Sport

Sweden

Mr David HAMILTON

University of Umea

United Kingdom

Dr Gaby WEINER

University of Sussex

COUNCIL OF EUROPE**Directorate General of Democracy**

Mrs Snežana SAMARDŽIČ-MARKOVIČ

Director General/Directrice générale

Directorate of Human Dignity and Equality

Ms Marja RUOTANEN

Director/Directrice

Ms Liri KOPAČI-DI MICHELE

Head of Equality Division/Chef de la Division de l'Égalité

Ms Carolina LASÉN DIAZ

Programme Officer, Equality Division/
Responsable de Programme, Division de l'Égalité

Ms Adrienne INGLEDOW

Principal Administrative Assistant, Equality Division/Assistante administrative principale, Division de l'Égalité

Directorate of Education

Mr Villano QIRIAZI

Head of the Education Policy Division/Chef de la division des politiques éducatives

Directorate of Communication

Mr Sandro WELTIN

Photographer/Photographe

Ms Paivi SUHOVEN

Media Correspondent (Nordic Countries)
/Correspondante média (Pays nordiques)**Interpreters/Interprètes**

Ms Françoise COMTE

Ms Barbara GRÜT

Annexe III

Biographies des orateurs***

Annexe IV

Documents de référence

Bonnes pratiques pour promouvoir une éducation exempte de stéréotypes de genre et définir les moyens de mettre en œuvre les mesures figurant dans la Recommandation du Comité des Ministres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation

- **Compilation**
- **Denmark**
- **France - Plan d'action**
- **France - Cadre juridique**

Recommandation CM/Rec(2007)13 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation

Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul)